

**LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DE
PHILATÉLIE**

**États financiers
31 mars 2024**

(non audité)

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

États financiers

31 mars 2024

(non audité)

Table des matières

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
État des résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
Renseignements complémentaires	11 - 13



Alain Ouellette CPA inc.

818 Notre-Dame, bureau 200
Repentigny (Qc), J5Y 1B7
Téléphone : 450-704-4601
Télécopieur : 450-704-4607

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la Fédération québécoise de philatélie tire en partie ses produits d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fédération québécoise de philatélie et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liées aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, de l'actif à court terme au 31 mars 2024, et de l'actif net au 1er avril 2023 et au 31 mars 2024..

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion modifiée en date du 13 juin 2023.



ALAIN OUELLETTE CPA INC.¹

Repentigny, le 11 juin 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131142

La Fédération québécoise de philatélie

État des résultats et évolution de l'actif net

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(non audité)**

3

	2024	2023
Produits		
Subventions (annexe A)	127 556 \$	113 336 \$
Opérations et autres (annexe B)	30 281	9 638
Revenus - samedis du timbre (annexe C)	14 257	10 311
Revenus - Philanthropie	6 905	5 544
Revenus - phil-jeunes (annexe D)	62	35
	179 061	138 864
Charges		
Administration (annexe E)	123 173	106 439
Dépenses - samedis du timbre (annexe F)	12 425	11 777
Filex 2025 (annexe G)	9 973	-
Dépenses - philanthropie (annexe H)	6 905	5 544
Dépenses - phil-jeunes (annexe I)	397	990
	152 873	124 750
Excédent des produits sur les charges	26 188	14 114
Actif net au début	246 807	232 693
Actif net à la fin	272 995 \$	246 807 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération québécoise de philatélie

Bilan

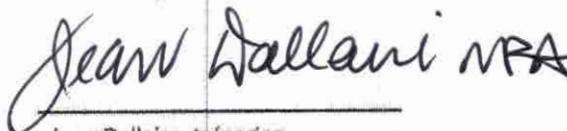
Au 31 mars 2024
(non audité)

4

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	284 557 \$	268 677 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	1 729	1 869
Frais payés d'avance	1 031	1 031
	287 317	271 577
Immobilisations corporelles (note 4)	2 164	3 010
	289 481 \$	274 587 \$
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 6)	7 403 \$	9 892 \$
Cotisations perçues d'avance	-	1 901
Apports reportés (note 7)	9 083	15 987
	16 486	27 780
Actif net		
Non affecté	272 995	246 807
	289 481 \$	274 587 \$

Au nom du conseil d'administration,


Louis Cantin, président


Jean Dallaire, trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération québécoise de philatélie

État des flux de trésorerie

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(non audité)**

5

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	26 188 \$	14 114 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Impôts futurs	846	770
	27 034	14 884
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients et autres créances	140	(209)
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 489)	4 722
Cotisations perçues d'avance	(1 901)	1 901
Apports reportés	(6 904)	(7 044)
	15 880	14 254
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 944)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 880	12 310
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	268 677	256 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	284 557 \$	268 677 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et nature des activités

La Fédération québécoise de philatélie est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Son objectif est de soutenir le développement et la promotion de la philatélie et d'offrir des services aux organismes membres et aux membres individuels.

2. Méthodes comptables

La Fédération québécoise de philatélie applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent.

Autres revenus d'activités

Les autres revenus d'activités sont enregistrés lorsque qu'ils sont gagnés ou lorsque le service a été rendu.

Subventions

Les subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, du Conseil québécois du loisir ainsi que de la ville de Montréal, sont conditionnelles au respect des normes et procédures établies par ces organismes et à l'engagement que doit prendre la Fédération québécoise de Philatélie de se conformer aux exigences spécifiques énoncées dans le programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir.

2. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et de services

La Fédération québécoise de philatélie reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fédération québécoise de philatélie évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fédération québécoise de philatélie qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La Fédération québécoise de philatélie évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération québécoise de philatélie détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération québécoise de philatélie détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération québécoise de philatélie consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Comptes clients et autres créances

	2024	2023
Comptes clients	554 \$	747 \$
Taxes de vente	1 175	1 122
	1 729 \$	1 869 \$

4. Immobilisations corporelles

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	8 427 \$	7 968 \$	459 \$	574 \$
Matériel informatique	4 331	2 626	1 705	2 436
	12 758 \$	10 594 \$	2 164 \$	3 010 \$

5. Programme Placements Sports et Loisirs

Dans le cadre de ce programme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis à la disposition des fédérations une enveloppe contenant des sommes allouées pour l'aide à la collecte de dons et un programme d'appariement des dons récoltés par les fédérations. Les sommes versées annuellement sont assujetties à un plafond à la discrétion de Placements Sports & Loisirs.

Placements Sports & Loisirs versera 20 % du total des dons admissibles plus l'appariement mérité directement dans un fonds de dotation géré par Desjardins (capital intouchable pendant dix ans) alors que la différence entre l'appariement mérité et le fonds de dotation sera versée dans un fonds de réserve mis à la disposition de la Fédération pour ses dépenses de fonctionnement. Comme la propriété et la gestion du fonds de dotation relèvent d'un tiers, ces montants ne figurent pas dans l'actif de la Fédération.

Au 31 mars 2024, la valeur des sommes cédées à Desjardins incluant des revenus de placements de 633 \$ s'élève à 23 169 \$ (juste valeur : 23 552 \$).

Chaque année, la Fédération peut utiliser les produits tirés des placements générés par le fonds de dotation pour ses opérations.

	2024	2023
Produits		
Fonds de réserve à recevoir	15 475 \$	-
Distribution du fonds de dotation	502	-
	15 977	-
Charges		
Salaires et charges sociales	15 977	-
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	-

- a) Durant son exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024, la Fédération a récolté 4 160 \$ de dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs.

La Fédération a soumis les dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs. Lors de son exercice financier 2025, ces dons pourront faire l'objet d'un appariement de 20 384 \$ et des encaissements estimés provenant du fonds de réserve de 15 475 \$.

6. Fournisseurs et autres crédateurs

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	2 654 \$	5 143 \$
Salaires et vacances à payer	4 002	4 002
Charges sociales	747	747
	7 403 \$	9 892 \$

7. Apports reportés

	2024	2023
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur -Aide à la collecte de dons	7 552 \$	14 456 \$
Programme de préparation à l'investissement - ProjetÉdu-Loisir	1 531	1 531
	9 083 \$	15 987 \$

	2024	2023
Solde au début	15 987 \$	23 031 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(6 904)	(6 044)
Solde à la fin	9 083 \$	15 987 \$

8. Engagement

L'engagement pris par la Fédération québécoise de philatélie en vertu d'un bail totalise 5 580 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	1 116 \$
2026	1 116
2027	1 116
2028	1 116
2029	1 116
	5 580 \$

9. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fédération québécoise de philatélie est exposée au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération québécoise de philatélie à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération québécoise de philatélie est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

La Fédération québécoise de philatélie

Renseignements complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(non audité)

11

	2024	2023
Annexe A - Subventions		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur		
- Soutien à la mission	85 000 \$	85 000 \$
- PAGAC	29 457	26 663
- PAFONL	12 955	-
Ville de Montréal	144	173
Conseil Québécois du Loisir (CQL)	-	1 500
	127 556 \$	113 336 \$

Annexe B - Opérations et autres

Articles philatéliques	10 272 \$	1 601 \$
Revenus d'intérêts	7 548	4 345
Dons	5 564	1 200
Cotisations	4 891	1 194
Revenus divers	2 006	778
Encans criés	-	428
Commissions	-	92
	30 281 \$	9 638 \$

Annexe C - Revenus - samedis du timbre

Bourses et encans	10 619 \$	7 557 \$
Commissions	1 934	616
Locations de tables	1 209	678
Matériel philatélique	391	389
Divers	104	1 071
	14 257 \$	10 311 \$

Annexe D - Revenus - phil-jeunes

Vente de matériel philatélique	62 \$	35 \$
--------------------------------	-------	-------

La Fédération québécoise de philatélie**Renseignements complémentaires****Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(non audité)****12**

	2024	2023
Annexe E - Administration		
Salaires et charges sociales	75 002 \$	73 160 \$
Frais de bureau	13 248	1 675
Honoraires professionnels	6 563	5 917
Télécommunications	4 891	4 006
Coût des bénévoles	5 005	4 652
Entreposage	3 136	3 789
Déplacements et réunions	4 735	2 946
Assurances	2 703	3 844
Subventions	2 350	860
Location de salles	1 597	156
Remises d'encans criés	1 548	712
Publicité	814	164
Amortissement du matériel informatique	731	627
Affiliations	560	326
Intérêts et frais bancaires	175	73
Amortissement du mobilier et agencement	115	143
Matériel philatélique	-	1 889
Dépenses - Projet Édu-Loisir (CQL)	-	1 500
	123 173 \$	106 439 \$

Annexe F - Dépenses - samedis du timbre

Remises bourses et encans	10 653 \$	7 031 \$
Frais de location	1 481	4 084
Frais de bureau	291	7
Dépenses de bénévoles	-	348
Divers	-	307
	12 425 \$	11 777 \$

Annexe G - Filex 2025

Frais de location	6 000 \$	- \$
Déplacements et réunions	3 000	-
Publicité	386	-
Filex 2025	307	-
Production souvenirs	280	-
	9 973 \$	- \$

La Fédération québécoise de philatélie

Renseignements complémentaires

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(non audité)**

13

	2024	2023
Annexe H - Dépenses - philanthropie		
Philanthropie	6 905 \$	1 800 \$
Honoraires professionnels	-	3 583
Affiliations	-	161
	6 905 \$	5 544 \$

Annexe I - Dépenses - phil-jeunes		
Matériel philatélique	397 \$	908 \$
Déplacements	-	47
Dépenses de bénévoles	-	35
	397 \$	990 \$